

travail se sont déclarés satisfaits des programmes qui leur sont offerts, bien qu'ils considèrent que des lignes de conduite plus souples pourraient être adoptées pour tenir compte des besoins des exportateurs de services et que les programmes devraient bénéficier d'une plus large publicité. Les intéressés ont fait part de leurs préoccupations face aux politiques de subvention des exportations appliquées par divers pays développés ainsi que par les NPI. De plus, ils ont fait valoir certaines inadéquations du réseau des conventions fiscales signées par le Canada tout en faisant remarquer que les sociétés canadiennes se trouvent désavantagées en raison du traitement appliqué aux revenus gagnés par les Canadiens dans les pays d'outre-mer.

(ii) Le financement des exportations de services canadiens

La Société pour l'expansion des exportations offre toute une gamme de services financiers aux exportateurs canadiens et aux acheteurs étrangers en vue de faciliter et de promouvoir nos exportations. A cette fin, la Société met à la disposition des exportateurs divers types d'assurance, de garantie et de prêt qu'ils ne pourraient obtenir en principe du secteur privé. La SEE a toujours appuyé financièrement les exportations; cette aide se fonde généralement sur les relations existant entre les activités de ces agents économiques et la vente de grands ensembles où se trouvent combinés des biens d'équipement et des services. Dès le début de 1980, la Société a décidé d'élargir sa politique de prêts directs en ce qui a trait à certains types d'exportations de services, à savoir les services d'ingénierie et de consultation, les études de faisabilité, les services de gestion et les autres services d'experts-conseils. Ces services étaient admissibles auparavant à l'assurance mais ne pouvaient bénéficier d'une aide sous forme de prêts directs. En plus de ces facilités de financement, la SEE offre aux exportateurs canadiens une large gamme de services d'assurance et de garantie. Presque toute transaction portant sur l'exportation de marchandises, de services ou de techniques peut bénéficier d'une assurance-crédit ou d'une assurance contre les risques politiques qui échappent au contrôle de l'exportateur.

La SEE a récemment pris un certain nombre d'initiatives en vue d'assurer un financement plus efficace en conjonction avec des institutions financières internationales. La Société continuera d'offrir un financement parallèle avec l'ACDI; cette façon de faire constitue en effet la modalité privilégiée de financement par crédit mixte, et ces deux organismes travaillent actuellement à améliorer la coordination de leurs activités pour offrir, en temps opportun, des prêts combinés. Un programme de crédits mixtes peut être offert pour